PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois.	1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS....	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER.....	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

	Un An	6 Mois.	4 mois.	3 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER.....	$4.00	$2.05	$1.35	$1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 AOUT 1912 — 85ème Année

CONTRE LE CRIME.

LE DESARMEMENT SOCIAL.

Paris, 22 juillet.

Bonnot et Garnier, qui furent les bandits les plus détestables, ont accompli, sans le vouloir, une œuvre excellente : ils ont convaincu les pouvoirs publics que le temps était venu de lutter contre les malfaiteurs.

Lépine réclamait depuis de longues années l'augmentation du nombre des gardiens de la paix. Le Conseil municipal la leur a accordée. Et, dans six mois, Paris aura dix-huit cents agents supplémentaires. Ce n'est pas tout. Une "brigade criminelle" a été créée. Elle comprend deux cents inspecteurs choisis, qu'on appelle contrôleurs et qui, au premier crime important, entreront en scène. Enfin, la Sûreté générale renforce ses brigades de province, dont on a loué tant de fois le zèle et l'activité. Ainsi la société tâche-t-elle de se défendre.

Ce n'est pas superflu. Avant que les "bandits en automobile" eussent commencé leurs sanglantes entreprises, chacun eût pu reconnaître la nécessité du combat. En 1909, plus de cent mille crimes ou délits étaient restés impunis. Oui, cent mille criminels, en 1909, ont volé ou tué sans qu'on puisse les saisir. La statistique est une science lente. On ne sait pas encore quels chiffres elle nous fournira pour 1910. Mais ni les lois ni les mœurs n'ont changé depuis trois ans. Il y a eu de raisons pour que le rapport attristé qu'adressait au président de la République M. Louis Barthou, garde des sceaux, ne soit pas encore aujourd'hui véridique en toutes ses parties.

Or, c'est ce document que nous fournit le terrifiant calcul que nous venons d'indiquer. Sur 510,071 affaires soumises en 1909 aux investigations de la justice, 326,411 ont été abandonnées : 100,396, parce que leurs auteurs étaient restés inconnus ; les autres, parce que le juge instructeur avait rendu une ordonnance de non-lieu. Et M. Loubat, procureur général à Lyon, examinant ces chiffres dans le détail, affirmait publiquement, sans encourir de démenti, que sur cent assassinats connus de la justice, cinquante avaient été classés ; sur cent meurtres, soixante-cinq. Ainsi, sur deux cents individus qui ont tué, cent quinze n'ont pas été découverts. Mais les cent-vingt-cinq qui restent ont-ils été condamnés exemplairement ?

Ecoutez : la Cour d'assises a acquitté 33 0|0 des criminels qu'elle a jugés. Et chacun sait que les jurés se montrent toujours moins sévères à l'égard des accusés de crimes contre les personnes qu'à l'égard des auteurs de crimes contre les propriétés. Par conséquent cette proportion de 33 0|0 doit s'appliquer en grande partie aux assassins et aux meurtriers. Marchandons-la cependant. Disons que la Cour d'assises a acquitté 18 0|0 de voleurs et 15 0|0 d'assassins sur nos 85, elle en aura donc acquitté 24.

Oui, sur deux cents individus qui ont tué, 61 seulement ont été punis. Voilà qui n'est pas très rassurant pour les bourgeois, mais qui est très encourageant pour les malfaiteurs. Ainsi, dans la région parisienne seulement, le nombre des meurtriers jugés par la Cour d'assises de la Seine, qui était de 29 en 1890, s'est élevé à 94 en 1909.

Donc, il faut que la police devienne plus apte à saisir les criminels. Les pouvoirs publics s'en occupent. C'est bien. Mais l'arrestation n'est que le premier acte, ou, pour mieux dire, le prologue de la répression. Il faut encore que les magistrats puissent enlever aux criminels l'envie et les moyens de renouveler leurs méfaits. Or, ils en sont empêchés par certaines lois, et aussi par certaines coutumes. C'est la crise de la répression.

Il y a bien des années déjà que les législateurs s'aperçurent qu'il fallait introduire dans les Codes un nouvel élément, qui était la bonté. On s'avisa d'être bon, indulgent et pitoyable pour les criminels. En 1875, fut votée la loi sur l'emprisonnement individuel, qui réduisait d'un quart toutes les peines de plus de trois mois subies en cellule. Les pires récidivistes, moyennant qu'ils consentent à vivre solitaires dans une cellule hygiénique de nos prisons modernes, se délivrent d'un quart de leur peine. Tel qui a été condamné à seize mois de prison, sortira au bout d'un an.

Au bout d'un an ? Avant un an, car une seconde loi, celle de 1885 sur la libération conditionnelle, édicte qu'il pourra être mis en liberté dès qu'il aura accompli la moitié de sa peine (les deux tiers s'il est récidiviste). Or, en fait, "tous" les condamnés sont proposés pour cette faveur. Tous, même les plus dangereux, même ceux à qui les juges ont infligé la relégation. Il parait qu'il faut faire des économies, et vider les prisons.

La loi spécifiait, à vrai dire, qu'un règlement administratif déterminerait "la forme des permis de libération, les conditions auxquelles ils peuvent être soumis, et le mode de surveillance spéciale des libérés conditionnels." Mais on attend ce règlement depuis le 14 août 1885. Il n'a jamais paru. Et ainsi, l'administration pénitentiaire se débarrasse comme elle l'entend de ses prisonniers.

Donc, l'individu dont nous parlions tout à l'heure, condamné à seize mois de prison, demande à les passer en cellule. Au bout de six mois, il a accompli la moitié de sa peine (six mois de cellule équivalant à huit mois de détention commune). Au bout de six mois, il peut être libéré conditionnellement, et il l'est en effet. Il l'est souvent depuis plusieurs semaines déjà, car la prison préventive qu'il a subie est déduite de sa peine. Si bien que l'on peut dire que les seize mois de prison se sont transformés, par un miracle légal, en cinq mois de cellule.

Voilà le malfaiteur libre de circuler dans Paris, et de combiner quelque entreprise profitable. Entièrement libre. Autrefois, il fût resté sous la surveillance de la haute police, mais la loi sur la relégation a supprimé cette surveillance, et ne l'a remplacée par rien. Nous avons dit que le règlement administratif, qui devait compléter la loi de libération, et organiser une surveillance nouvelle, n'avait jamais paru.

Il en résulte que le libéré, s'il n'est pas arrêté pour un délit nouveau avant la date où la peine aurait dû normalement se terminer, ne retournera pas en prison. La loi a bien prévu que la libération conditionnelle pourrait être révoquée. Mais cette révocation n'est presque jamais prononcée. Il n'y a eu, en 1909, que 33 révocations pour 2,797 libérations.

Cependant, ces 2,797 libérés étaient-ils devenus soudain de vertueux personnages ? Non, sans doute. Mais qu'ils aient continué à voler, ou qu'ils aient repris leur métier de souteneur, on n'en saura rien qu'en cas de flagrant délit.

Un malfaiteur avait subi sept condamnations, dont deux à six mois de prison pour vol. Le directeur de la prison l'a néanmoins proposé pour la libération conditionnelle. Espérait-il l'amender par cette faveur ? Evidemment non. Mais il voulait éviter une dépense.

Sans doute, les magistrats ont quelques moyens de réduire les néfastes effets de ces lois. Tout d'abord, ils pourraient s'opposer à presque toutes les libérations conditionnelles. La loi stipule qu'elles ne peuvent être prononcées qu'après avis du préfet, du directeur de la prison et "du Parquet près le Tribunal ou la Cour qui a prononcé la condamnation". Il faudrait que les parquets prissent l'habitude de donner plus souvent des avis défavorables. Le ministre peut passer outre. Mais on saurait du moins à qui attribuer les responsabilités.

Ils pourraient aussi décider, dans un grand nombre de cas, que la détention préventive ne sera pas déduite de la peine. La loi leur donne ce pouvoir. Ils n'en usent, peut-on dire, jamais.

D'autre part, les magistrats pourraient prononcer des peines plus sévères. Or, il faut dire qu'ils font un abus continuel des circonstances atténuantes. Et c'est ainsi qu'ils ont entièrement détourné de son objet une autre loi, qu'on incrimine trop souvent en elle-même, alors que seule son application est défectueuse : la loi Bérenger.

En effet, la loi Bérenger, qui est une loi de bonté, a un contrepoids de sévérité. Le pardon accordé à un criminel primaire doit se retourner contre lui, en cas de récidive. Or, qu'arrive-t-il ? Non seulement les tribunaux accordent le sursis à un grand nombre d'apaches dont l'amendement est impossible, mais encore, en cas de récidive, ils éludent l'application de la loi.

D'abord, très souvent, pour éviter au récidiviste d'accomplir la première peine pour laquelle on lui avait donné délai, ils ne le condamnent qu'à une amende, même pour des délits graves. Le sursis, en effet, n'est révocable qu'en cas de condamnation à la prison. Ainsi le criminel bénéficie d'une seconde indulgence, ce qui est entièrement contraire à l'esprit de la loi.

Ce n'est pas tout. La loi Bérenger stipule que le récidiviste sera condamné au maximum de la peine et que cette peine pourra même être portée au double. Ici les tribunaux font jouer les circonstances atténuantes, et toute la sévérité de la loi disparait. Le pardon fonctionne. La sanction ne fonctionne pas.

Mais, si les magistrats ont trop souvent montré une mansuétude excessive, ils ne sont pas les seuls responsables de la crise de la répression. Contre les apaches, certaines armes leur manquent. Lesquelles ? C'est ce que nous dirons prochainement.

LOUIS LATZARUS.

Mots d'avocats.

Devant un adversaire qui se réfugiait dans le maquis de la procédure, un avocat, Me D..., s'écriait :

—Eh quoi ! on ose me soulever un incident de procédure, à moi qui suis fils ("un temps avec force"), petit-fils ("un autre temps, avec plus de force encore"), arrière-petit-fils d'avoué ! ("avec éclat") à moi, messieurs dont la première chemise fut une chemise de dossier !"

Le "Journal des tribunaux" de Bruxelles contient aussi des perles de ce genre:

"....Malheureusement, il y avait dans cette union un ver, et ce ver, c'était la belle-mère".

"....Mon estimé contradicteur a essayé très habilement de me noyer sous les fleurs; mais, qu'il me permette de le lui dire, cette ficelle ne mordra pas."

DEPECHES ETRANGERES.

FRANCE

Visite de plusieurs ministres canadiens à Paris.

Paris, 1er août—La Chambre de Commerce Britannique à Paris a donné hier un déjeuner en l'honneur des hommes d'Etat canadiens qui visitent à l'heure présente cette ville.

M. Robert L. Borden, premier ministre, M. J. C. Doherty, ministre de la justice et M. J. Douglas Hazen, ministre de la marine et des pêcheries du Canada ont pris la parole au cours du banquet, et ont exprimé l'espoir que leur visite en Europe aurait pour effet de resserrer les liens d'amitié qui existent entre la France et l'Empire Britannique.

M. J. Douglas Hazen a aussi annoncé que la conférence qu'il avait eue le jour précédent avec M. Delcassé, ministre français de la marine, au sujet de certains règlements réciproques sur la navigation entre les deux pays avait été des plus satisfaisante.

Après le banquet les ministres canadiens se sont rendus à l'Elysée où ils ont été très cordialement reçus par le président Fallières.

L'aviation en France.

La télégraphie sans fil en aéroplane.

Paris, 1er août.—Le lieutenant aviateur Manger a réalisé ces jours derniers d'intéressantes expériences de télégraphie sans fil entre Saint-Cyr et Meaux. La distance entre les deux villes est à vol d'oiseau d'environ 70 kilomètres. Le télégraphiste qu'il avait emmené comme passager a déclaré que la transmission n'avait pas cessé d'être parfaite.

L'aviateur militaire Beaumont (lieutenant de vaisseau Conneau) pilotant un hydro-aéroplane a évolué au-dessus de Paris mercredi.

Il annonce qu'aujourd'hui il partira en suivant le cours de la Seine jusqu'à l'Atlantique, arrivé au Havre et suivant la côte il remontera jusqu'à Boulogne d'où il partira pour traverser la Manche et gagner Londres.

L'exposition hippique à Saumur.

Paris, 1er août—L'exposition des chevaux de la cavalerie française qui a lieu en ce moment à l'Ecole de Saumur est des plus réussies.

Il y a 264 entrées et 80,000 francs de prix.

M. Millerand, ministre de la guerre, a fait les meilleures offres aux éleveurs français afin qu'ils s'efforcent de procurer à la cavalerie et à l'artillerie, la qualité et la quantité de chevaux nécessaires chaque année à l'armée.

Le "clou" de cette exposition est l'ouverture du musée national des chevaux, qui est une sorte de Panthéon hippique où se trouve tout ce qui concerne le cheval.

On peut y voir à côté du célèbre cheval "Flying-Fox", acheté par M. Edmond Blanc pour la somme d'un million lors de la vente du duc de Westminster, le squelette d'un cheval de l'époque tertiaire.

Des spécimens de harnais, de selles, de fers à cheval, et les portraits de chevaux célèbres rendent l'exposition splendide.

Ce musée des chevaux qui a été ouvert hier, est d'après les experts, l'institution la plus complète de ce genre qui existe en Europe.

BRESIL

Terrible accident de chemin de fer.

Rio de Janeiro, 1er août—Une centaine de personnes ont été tuées ou blessées dans une collision entre deux trains de voyageurs, survenue la nuit dernière sur la ligne du Central Brésilien, à quelques kilomètres de Rio.

SUISSE

La Fête de la Confédération.

Berne, 1er août—La fête nationale a été célébrée aujourd'hui avec enthousiasme dans tout le territoire de la Confédération, par des réjouissances publiques.

Le temps était admirable et a beaucoup contribué au succès de la fête.

Dans la soirée des feux de joie ont été allumés sur les principaux sommets des Alpes, éclairant de leurs vives lueurs le grandiose paysage.

JAPON.

Témoignages de sympathie aux Japonais.

Tokio, 1er août—Bien que l'on ne cesse de déplorer la perte de l'ancien souverain Mutsuhito dans l'empire, les affaires ont été reprises et l'échange international suit son cours habituel. Les amusements, cependant, seront suspendus pendant cinq jours.

L'inhumation de Mutsuhito aura sans doute lieu sur le site du Palais Maruyama, érigé par Hideyosho au seizième siècle.

Le peuple japonais est très sensible aux marques de sympathie qu'il a reçues des Etats Unis.

MEXIQUE.

L'insolence d'Orozco.

Juarez, 1er août—Le général Pascual Orozco, commandant en chef de l'armée insurgée mexicaine, s'adressant ce matin au consul des Etats Unis à Juarez, M. Thomas Edwards, lui a déclaré qu'il ne reconnaissait pas le gouvernement des Etats Unis.

Cette déclaration a été faite au quartier général de l'armée rebelle, où M. Edwards s'était rendu pour délivrer un message du secrétaire d'Etat Knox.

Ce message avait trait au traitement infligé par les insurgés à quelques colons américains établis dans le nord du Mexique.

Orozco a déclaré au consul que s'il daignait le recevoir c'était comme simple particulier et non comme le représentant du gouvernement des Etats-Unis, gouvernement que lui Orozco se refuse de reconnaitre.

Le général insurgé a ensuite accepté sans plus de commentaires, le message que lui tendait le consul.

Mexico, 1er août—Le général Huerta, qui dirige les opérations de l'armée régulière mexicaine dans le nord du pays, et qui était en séjour depuis quelque temps à Mexico, est reparti ce matin pour Chihuahua.

NICARAGUA

Les partisans de Mena subissent une défaite.

San Juan del Sur, 1er août — Les insurgés sous les ordres du général Luis Mena, qui s'étaient embarqués mardi sur quelques vapeurs, dans le but d'effectuer un débarquement à San Jorge, pour se diriger de là sur Rivas, ont été repoussés par les troupes régulières au moment où ils tentaient d'accoster.

Mena qui a fomenté cette nouvelle révolution, est l'ancien ministre de la guerre du Nicaragua.

Il avait été révoqué de ses fonctions le 29 juillet, par le président Diaz.

Véridique. — Deux aimables courtiers de très connus se rencontrent rue 15.

—Où allez-vous donc si vite, chérie?

—Chez Pygmalion..... Je veux acheter une superbe solde de linge damassé....

—Vous avez donc de l'argent d'amassé?

—Dame, assez ! !

. . . . . .

Ceci peut durer jusqu'à ce que l'avenue soit passée à l'encaustique.

DEPECHES AMERICAINES.

L'insurrection au Mexique.

Washington, 1er août—D'après un rapport qui vient d'être délivré au secrétaire d'Etat, les deux hommes qui ont été pendus par les rebelles près de Cananea ne sont pas des citoyens américains.

Les victimes sont Guido Shubert et John Hertling, qui habitaient Douglas, dans l'Arizona. Tous deux sont d'origine allemande, mais auraient indiqué l'intention de se faire naturaliser citoyens américains. D'après le rapport ils étaient allés pour affaires au Mexique.

—El Paso, Texas, 1er août—Des réfugiés, fuyant devant les exactions des révolutionnaires mexicains, continuent à arriver par centaines chaque jour à El Paso, implorant la protection du gouvernement des Etats-Unis pour ceux des leurs qui sont encore au Mexique.

Certains des messages sont directement adressés au Congrès à Washington par des communautés entières, exemple celui qui a été envoyé hier soir de Marfa à l'adresse du congressiste Smith.

Voici le texte de cette dépêche: "Si les Etats-Unis ne peuvent assurer le maintien de l'ordre au Mexique, autorisez au moins la population de Presidio County, Arizona, à intervenir pour protéger les citoyens américains dont la vie et les biens sont menacés".

Deux trains spéciaux sont arrivés à El Paso ce matin, amenant les Mormons des colonies de Pachuca, Chuchupa et Garcia. Leur arrivée porte à plus de 2,500 le nombre des réfugiés actuellement à El Paso.

La Madera Lumber Company a fermé ses scieries à Madera et à Pearson, afin de permettre à ses employés de nationalité américaine de quitter le pays.

La situation, loin de s'améliorer parait s'aggraver chaque jour et on se demande quand l'état d'anarchie, qui dure depuis des mois dans le nord du Mexique prendra fin.

L'AFFAIRE ROSENTHAL.

New York, 1er août—L'avocat de district Whitman a déclaré que les confessions accusant le lieutenant Becker du meurtre de Rosenthal, seraient étudiées avec beaucoup de soin et de lenteur afin d'établir toute la vérité sur les relations des joueurs avec la police. D'après les dernières confessions de Jack Rose, Bridgie Webber et Harty Wallon, Becker aurait certainement demandé la mort de Rosenthal.

L'avocat a obtenu de deux employés d'un restaurant que Becker avait eu une longue conversation avec Rose et Webber immédiatement après le meurtre. Les relations de Becker et de Rosenthal, leur querelle, la peur du dernier, le meurtre, la rencontre de Becker et de Rose après le crime, tout converge vers un seul point.

La police vient de lancer une nouvelle description des hommes de la bande encore en liberté.

Le commissaire de police Waldo a déclaré mercredi que depuis qu'il est à la tête de la police, le maire de la ville lui a donné plein pouvoir et qu'il n'a rien à craindre des investigations.

Les crimes ont diminué, dit-il, depuis son entrée à la police, Becker peut avoir commis le crime, mais il est un fait certain, indiscutable, c'est que tous ses mouvements étaient contrôlés.

Bold Jack Rose a affirmé aujourd'hui que Becker se serait débarassé dix jours plutôt de Rosenthal, si les assassins n'avaient pas reculé devant l'entreprise au dernier moment.

La criminalité à New York.

New York, 1er août—Suivant un rapport officiel publié aujourd'hui, il y aurait eu une moyenne d'un assassinat par jour à New York, dans le courant de juillet.

Les autorités attribuent à l'extrême chaleur cette recrudescence de criminalité.

Le procès de Mme Grace.

Atlanta, Gie. 1er août—Eugène H. Grace a été blessé dans une lutte avec sa femme dans leur chambre, après une querelle au sujet d'une vente de propriété de Mme Grace, d'après un exposé présenté au jury par l'avocat de la défense Branch, ce matin.

Il dit que Grace a essayé de tuer sa femme et que l'arme s'est déchargée dans la lutte. Il aurait obligé sa femme à partir pensant qu'il n'était pas sérieusement blessé.

Quatorze témoins ont été appelés par la défense. Mme Grace paraissait nerveuse.

Grace a été porté dans la salle au moment où sa femme faisait sa déposition.

L'avocat de la défense prenant alors la parole a affirmé qu'il pouvait prouver que Grace n'avait pas été blessé dans la nuit, mais bien à 11 heures dans la matinée, qu'il avait écrit un chèque et s'était servi du téléphone vers 10 heures.

C'est ridicule, s'est-il écrié, de dire que Mme Grace a épousé son mari pour son argent, elle lui a donné de $15,000 à 20,000 dans une année et il allait partir pour Philadelphie pour vendre une des ses propriétés quand il a été blessé :

Il voulait avant tout que sa femme quitte la ville parcequ'il l'accusait de la tromper. C'est quand elle lui a annoncé qu'elle allait lui retirer la procuration qu'elle lui avait donnée pour vendre la propriété qu'il a voulu la tuer la menaçant de son revolver. Les lettres invoquant un alibi ont été écrites par Grace.

En effet le premier témoin de la défense M. O. Jackson, un employé du téléphone a identifié l'écriture de Grace.

Il est probable que le jury pourra rendre sa décision vendredi soir ou samedi matin.

Le président Taft est officiellement notifié de sa nomination.

Washington, 1er août—Le président Taft a été officiellement informé jeudi de sa nomination par la convention nationale républicaine à Chicago.

Il était entouré de sa famille et de ses amis dans l'historique chambre de l'Est de la Maison Blanche quand Root, le président du comité, s'est avancé pour lui annoncer sa nomination.

"J'accepte ma nomination, a répondu le Président, comme une expression de confiance que dans une seconde administration je servirai bien le public.

L'acceptation du Président contenait 10,000 mots, il paraissait ému en parlant du maintien des institutions de la nation et de la conservation de la Constitution, en faisant allusion à ceux qui étaient responsables pour le trouble populaire, il a élevé la voix.

Ensuite le Président a parlé du tarif en dénonçant les démocrates qui veulent l'abaisser, en examinant la question du "Trust" il a déclaré qu'il saurait punir tout acte qui serait contre la loi, Il a blamé les Démocrates de refuser les deux bateaux de guerre demandés.

Il n'a fait aucune allusion ni au colonel Roosevelt, ni au gouverneur Wilson. Il a terminé en faisant une revue des choses accomplies pendant son administration et en faisant un appel aux Démocrates conservateurs en leur demandant de s'unir aux Républicains.

Son discours a été chaleureusement applaudi.

Parmi les membres du comité de notification se trouvaient Reuben H. Brown, de la Louisiane, et E. H. McKissack, du Mississippi.

Opération délicate.

Philadelphie, Pie., 1er août — Neuf sutures longitudinales ont été faites au cœur de John Thompson qui est en traitement à l'Hôpital Pennsylvania, ici, pour des coups de couteau qu'il a reçus mardi soir.

Il a fallu scier trois des côtes de Thompson pour panser les blessures qu'il a au cœur.